

Réf: Dossier 318992

Avis de constitution

SOCIETE « NIABLE MINING LIMITED »

Siège OUN-FAO QUARTIER RESIDENTIEL EXTENSION,
Lot 208, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mai 2024, et enregistrés à BONDOUKOU le 15 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIABLE MINING LIMITED »

Objet : Exploitation minière,
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social OUN-FAO QUARTIER RESIDENTIEL
EXTENSION, Lot 208, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KONAN AMOIN N'GOH LEA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05953 du 19/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36054/GTCA/RC/2024 du 19/06/2024

